



Département de la GIRONDE

Arrondissement de Blaye

MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS

Téléphone : 05 57 43 02 11

Télécopie : 05 57 43 92 47

Email : mairie@cubzaclesponts.fr

Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

INFORMATION MUNICIPALE

Madame Le Maire de la commune de CUBZAC-LES-PONTS,

Informe que la procédure de reprise des concessions à l'état visuel d'abandon engagée dans le cimetière communal de CUBZAC-LES-PONTS, situé 21 Rue de la Peyrère, il y a maintenant plus de un an, arrive dans sa phase finale.

La liste des concessions faisant l'objet de cette procédure est consultable, tous les jours, sur les panneaux d'affichage en mairie, à l'entrée du cimetière ainsi que sur le site internet de la commune.

Conformément à la réglementation, il sera procédé, dans le cimetière, à la 2nde et dernière constatation de l'état dans lequel se trouve chaque concession concernée :

Le mardi 06 octobre 2026 à 14h00

sis au cimetière de CUBZAC-LES-PONTS, 21 Rue de la Peyrère.

Les ayants droit ou successeurs des concessionnaires souhaitant conserver en lieu et place la concession les concernant ainsi que, le cas échéant, les personnes chargées de l'entretien de la concession sont invitées à la remettre en bon état de propreté et/ou de solidité dès que possible ou à assister à la visite sur les lieux aux date et heure fixées ci-dessus.

Les concessions qui n'auront pas été remises en état par les familles donneront lieu à l'établissement du 2nd et dernier procès-verbal de constat de l'état visuel d'abandon.

Un mois après ce constat, les concessions qui n'auront pas été remises en état ou dont les travaux de rétablissement n'auront pas été achevés au vu du 1er procès-verbal de constat, pourront être reprises par la commune.

Cubzac les Ponts, le 18 AOÛT 2026

Madame le Maire,

Maribel SOARES

